**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

**Herausgeber:** Aînés

**Band:** 13 (1983)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Pro Senectute : pour la vieillesse

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**SECRÉTARIATS CANTONAUX:**
**Genève,** 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
**Lausanne,** 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
**La Chaux-de-Fonds,** 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
**Bienne,** 8, rue du Collège (032) 22 20 71
**Delémont,** 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
**Tavannes,** 4, rue du Pont (032) 91 21 20
**Fribourg,** 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
**Sion,** 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

# Pro Senectute face à l'avenir

# Allocution de M. H.-P. Tschudi

*Le vendredi 30 septembre, la Fondation suisse Pro Senectute/Pour la vieillesse a tenu sa 66e assemblée ordinaire des délégués dans la jolie ville bernoise de Berthoud. Assises importantes et particulièrement intéressantes cette année; elles se déroulèrent en présence d'environ 120 délégués de tous les cantons suisses, sous la présidence de l'ancien conseiller fédéral H.-P. Tschudi, président de l'Assemblée des délégués. Celui-ci, dans son allocution d'ouverture, se livra à des considérations qui ne laissèrent personne indifférent. Voici l'essentiel de cette allocution.*

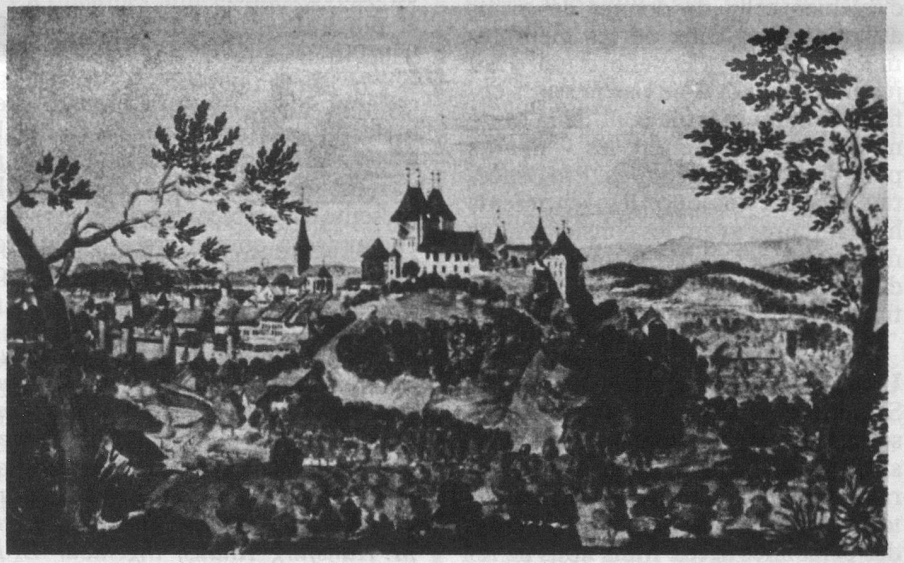

L'un des buts de notre fondation est «d'améliorer la situation des personnes âgées dans la société par l'encouragement au dialogue et la compréhension entre les générations».
L'un ou l'autre des collaborateurs de Pro Senectute s'est peut être imaginé que cet engagement général serait promptement réalisé. Quant aux profanes, nombreux sont ceux qui ont estimé que l'AVS étant développée et que le 2e pilier étant rendu obligatoire, Pro Senectute pourrait dorénavant concentrer ses forces sur l'information et le soutien accordé aux personnes âgées qui dépendent d'une aide individuelle très diversifiée. Or la tâche fondamentale de notre fondation n'est nullement remplie de la sorte et n'est donc pas terminée non plus. Les réalités politiques et sociales exigent notre plein engagement en vue de perpétuer **la solidarité entre les générations:** nous devons travailler à promouvoir et à fortifier dans tous les milieux de la population la compréhension pour les soucis et les besoins des personnes âgées.

**Confiance en l'AVS?**
Traitant de l'avenir de l'AVS, des publications prétendument scientifiques, mais qui en fait poursuivent également des buts politiques, ont suscité **une regrettable insécurité** chez les personnes âgées. En réalité, la lente augmentation du nombre des rentiers ne donnera lieu à aucun problème important jusqu'à la fin de ce siècle. Et quant à la situation qui se présentera après l'an 2000, personne n'a pu faire des prévisions quelque peu précises à cet égard. **Le facteur décisif** en ce qui concerne l'AVS est en fait **le développement économique et non la structure des classes d'âge.** Tant que l'économie suisse restera productive et capable de s'imposer sur le marché mondial, le financement des rentes AVS restera assuré dans la mesure actuelle et, espérons-le au point de vue social, les améliorations nécessaires pourront être apportées. Existe-t-il objectivement une raison de penser que la volonté de travailler de notre population et l'initiative de notre économie vont s'émousser? Je garde toute confiance dans la volonté et la capacité de produire des Suisses. Mais si une moderne Cassandre tient à prophétiser un déclin économique, pourquoi n'annonce-t-elle des dangers que pour les rentes de vieillesse? Les revenus des travailleurs et des professions indépendantes ne seraient-ils en réalité pas touchés au premier chef, en tout cas au

même point que les rentes? C'est pourquoi les organes de la fondation Pro Senectute ont pour mission permanente de souligner la nécessité sociale et politique d'une assurance sociale étendue et de conserver la confiance en notre AVS.

**Sentiments humanitaires et considérations matérielles**

La propagande obstinée qui impute en premier lieu aux personnes âgées le coût élevé de la santé est particulièrement préjudiciable. Ne serait-il pas plus sensé de se réjouir que la science médicale ait réussi à vaincre certaines maladies dangereuses chez les jeunes générations plutôt que de se plaindre constamment de la fréquence des maladies au cours de la vieillesse? De telles publications insistant sur les énormes frais relevant des soins médicaux donnés à nos semblables âgés ont pour conséquence que ceux qui souffrent d'une maladie — parfaitement curable — n'osent plus guère aller à l'hôpital. Ils craignent d'encourir le reproche de donner lieu à des frais trop élevés et inutiles, et l'on sait combien les personnes âgées sont sensibles à de telles remarques. S'il est un devoir parmi les plus nobles d'une société humaine, c'est bien celui de donner des soins attentionnés à ceux de ses membres malades très âgés. Les efforts tout à fait justifiés tendant à ne pas laisser s'enfler démesurément le coût de la santé ne doivent pas prendre les vieillards pour des boucs émissaires. Pro Senectute placera toujours les sentiments humanitaires avant les considérations matérielles et s'engagera toujours avec dévouement en faveur des malades du troisième et du quatrième âges.

**Un engagement accru**

Si nous intervenons en faveur de la solidarité entre les générations, il ne s'agit pas là d'un point de vue unilatéral. Les membres actifs de notre société feront bien assez vite aussi partie des personnes âgées. Mais nous ne requérons pas que des mesures en faveur des générations âgées. Les personnes âgées peuvent et veulent aussi, de leur côté, fournir des prestations, et ceci pas seulement sous forme de conseils ou en faisant part de leurs expériences. Il faut utiliser plus efficacement le savoir et les capacités des gens âgés, et en tirer le meilleur. Pro Senectute ne doit pas se satisfaire de l'«action P», mais doit veiller à ce que les rentiers capables et expérimentés soient davantage mis à contribution. Pourquoi ne pourrait-on pas réaliser sur le plan suisse ce qu'une organisation d'assistance privée réalise dans l'aide au développement du tiers monde avec la collaboration de retraités? **Nous devons accorder une très grande attention à un engagement accru des personnes âgées encore capables d'entreprendre quelque chose.** Pro Senectute doit particulièrement collaborer à l'organisation de mouvements incitant les personnes valides du troisième âge à venir en aide aux plus vieux, soit par des visites pour leur éviter un sentiment d'isolement, soit par une aide plus directement pratique. La solidarité au sein de la grande mais très diverse famille des retraités doit être renforcée et intensifiée, ce qui n'aura pas seulement d'heureuses conséquences directes mais pourra aussi influencer favorablement l'image des vieilles personnes dans la société.

J'ai estimé qu'il était indiqué de rappeler cet aspect des principes qui régissent notre fondation. Il est évident que l'information sociale individuelle ainsi que les prestations en services en faveur d'individus ou de groupes ne doivent pas être négligées pour autant à l'avenir. Nous essayerons toujours d'adapter aux circonstances et d'améliorer nos prestations traditionnelles, qui consistent aussi à coordonner l'aide à la vieillesse en milieu ouvert et en milieu fermé.

Je saisis l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour l'accomplissement de leur travail souvent difficile au service de nos semblables âgés, et je termine en exprimant l'espoir que la présente assemblée des délégués vous encourage à poursuivre et intensifier votre importante et belle tâche sociale.

*Parmi les points de l'ordre du jour, relevons celui de l'élection de trois personnalités appelées à siéger au comité de direction, à savoir: M. R. Gubler, directeur du département «conseil en investissement en Suisse et à l'étranger» auprès du Crédit Suisse à Zurich, M. Hansjürg Knaus, ingénieur EPF, Herisau (comme représentant du canton d'Appenzell Rhodes extérieures), et M. le chanoine Henri Bérard, vicaire episcopal, Sion (comme représentant du canton du Valais).*

***Dans son prochain numéro, «Aînés» reviendra sur cette assemblée 83 et publiera des extraits des allocutions du président P. Binswanger, président du comité de direction, et de M. S. Widmer, conseiller national, ancien président de la Ville de Zurich, sur le thème suivant: «Les retombées de la modification de la structure de la population sur la société».***

# Appel

**de M. H. P. Tschudi, ancien conseiller fédéral, à l'occasion de la collecte d'octobre 1983 de Pro Senectute**

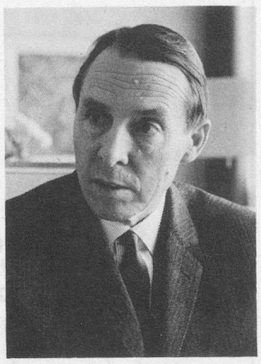

# Vivre ensemble

***Chères concitoyennes, chers concitoyens,***

***Le thème choisi pour la collecte d'octobre de cette année concerne tous les âges. En effet, celui qui est jeune vieillit chaque jour un peu plus et les vieux d'aujourd'hui furent aussi jeunes autrefois.***

***C'est pourquoi, tous ensemble, ils sont appelés à entreprendre quelque chose en faveur d'une vieillesse heureuse et bien remplie. Des contacts plus nombreux et plus étroits entre les générations sont importants. La solidarité entre les générations ne doit pas se retrouver qu'au niveau des cotisations à l'AVS et des impôts. Les contacts humains sont indispensables à la vie.***

***Nous, Pro Senectute, nous nous en préoccupons et nous luttons pour cela — dans toute la mesure de nos possibilités. Par le service d'aide au foyer, par celui des repas à domicile, par le sport des aînés, par les services de visites et des rencontres sociales de toutes sortes. Près de 14 000 bénévoles se tiennent à notre disposition. Beaucoup d'entre elles sont déjà entrées dans le 3e âge et apportent leur aide aux personnes plus âgées qu'elles.***

***Tous ces services nous coûtent bien sûr de l'argent et les dépenses s'élèvent au fur et à mesure que les tâches augmentent. C'est pourquoi nous avons besoin de votre appui. De tout mon cœur et au nom des personnes âgées de ce pays et de Pro Senectute, je vous remercie de votre don.***

***H. P. Tschudi***

## SUISSE ROMANDE

# Après la naissance d'une fédération

Dans le carnet rose des clubs d'aînés de Suisse romande, une journée à retenir: celle du 8 juin 1983.
En effet, c'est à cette date qu'est née, à Yverdon-les-Bains, la Fédération romande des fédérations ou associations de clubs d'aînés («Aînés» N° 9/83).
Les buts de la FRFCA sont de promouvoir la solidarité entre personnes âgées, de favoriser le dialogue entre les générations; de rechercher des informations pour permettre une prise de position face à tous les problèmes économiques et politiques touchant à la vie sociale; de diffuser cette prise de position auprès du public, ainsi qu'auprès des autorités par le canal de la presse et des medias; de susciter une réflexion commune et permanente sur l'avenir des clubs; de favoriser la rencontre et les échanges.
A sa tête M. Louis Décorvet de Genève qui a été nommé président de la Fédération pour deux ans, ainsi qu'un comité composé de deux représentants des cantons de Genève, Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud. Les cantons de Fribourg et du Valais seront représentés, pour le moment, par deux observateurs et Pro Senectute occupera également deux places avec voix consultatives.

**D'une idée à sa réalisation**

J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec M. Décorvet qui m'a parlé des origines de la Fédération ainsi que des premiers jalons à poser pour le bon fonctionnement de celle-ci.
C'est un projet de la Fédération genevoise des clubs d'aînés qui, il y a deux ou trois ans, a suscité une première réflexion. Il s'agissait alors d'obtenir la gratuité des installations et abonnements téléphoniques pour les personnes âgées ne disposant que du minimum vital.
Après quelques contacts officiels, les aînés du canton de Genève se sont rendus à l'évidence: un tel projet devait bénéficier d'un soutien plus large pour avoir des chances d'aboutir.
L'idée d'organiser les clubs d'aînés existants en une force plus grande a fait son chemin dans la tête de M. Décorvet et c'est lors d'une assemblée de la Fédération vaudoise, à laquelle il était invité, qu'il a exprimé le vœu de créer, pour les aînés, un regroupement sur le plan romand.
La réalisation de ce désir est maintenant chose faite et la nouvelle Fédération dispose de plus de poids pour intervenir aux niveaux communal, cantonal et fédéral.
La priorité de ses actions futures, en relation avec les statuts, doit encore être définie car, dans l'immédiat, il s'agit de trouver les moyens financiers qui permettront de soutenir efficacement les projets de la FRFCA.

**Un président bâti à chaux et à sable**

M. Décorvet m'a reçue dans le local qui fait aussi office de bureau pour lui: une chambre d'hôpital! Aussi étonnant que cela puisse paraître il réussit à faire «cohabiter» maladie et vie active sans que cela semble insolite.
Pour autant que j'aie pu en juger, cette situation à elle seule résume un peu le personnage: bâti comme un lutteur, il s'adapte à la situation du moment. En tout temps, il donne l'impression de pouvoir rester maître des événements.
Il y a quelques années que M. Décorvet s'occupe des aînés. Président actif du dernier-né des clubs d'aînés genevois, le club Amat-Rothschild, il y a apporté dès le début tout son dynamisme et son enthousiasme. L'activité de son club s'est même développée «hors frontières» puisqu'il est jumelé avec un club italien, celui d'Aoste, et un club français, celui de Bonneville.
Un homme jouissant d'une telle vitalité a bien sûr encore des projets en tête, celui dont il rêve aujourd'hui: fonder une fédération d'aînés au niveau national.
«Participer à la vie active, c'est mon secret pour garder la forme» m'a-t-il dit en souriant.
Chapeau! Monsieur le président.

Hélène Maillard

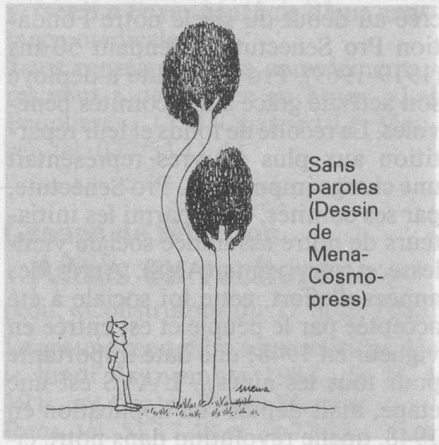

Sans paroles (Dessin de Mena-Cosmopress)

## FRIBOURG

# Excursions – ventes: On ne le dira jamais assez...

Pro Senectute, en plus des prestations qu'elle offre aux personnes du troisième âge, se fait un devoir d'informer le public. C'est pourquoi nous avons choisi aujourd'hui de vous parler des excursions-ventes.
Excursion-vente, synonyme pour beaucoup de voyage à bon marché, au cours duquel on va vous offrir un cadeau!
En effet, le prix d'une excursion varie entre Fr. 20.– et Fr. 30.–, repas de midi compris. Mais ce qu'il faut savoir, et certains d'entre vous en ont peut-être déjà fait l'expérience, c'est que l'on va essayer lors d'une démonstration de vous vendre différents articles tels que couverture, chauffe-rein, presse à légumes etc. Et même si les participants ne partent pas avec l'intention d'acheter, ils reviennent très souvent après avoir signé un bulletin de commande. Les vendeurs savent insister. Finalement, le voyage revient à un prix exorbitant.
De plus, les articles proposés lors de la démonstration coûtent beaucoup plus cher que dans n'importe quel commerce traditionnel.
Après avoir fait une petite étude dans le canton de Fribourg, nous nous sommes aperçus que ce ne sont pas les entreprises de transport qui organisent ces voyages (bien que seul leur nom figure sur le prospectus d'inscription). Elles se contentent de mettre à disposition des participants un ou deux cars. Certaines maisons de transport dont les services n'ont jamais été sollicités le regrettent, pour des raisons financières...
Dès lors, il faut se demander qui est à la clef de ces excursions. Tout simplement, ce sont de grandes firmes de vente par correspondance dont la raison sociale n'est jamais mentionnée sur le prospectus attrayant que vous recevez dans la boîte à lettres ou mentionnée en caractères microscopiques.
**S'il vous arrive de participer à ces voyages, souvenez-vous que:**
**il n'existe aucune obligation d'acheter lors de la démonstration que vous pouvez d'ailleurs refuser de suivre;**

**on ne peut pas vous faire payer votre dîner, ni un supplément pour le trajet si vous n'achetez pas.**
**Et si vous vous laissez tenter: rappelez-vous que seul ce qui est mentionné sur la commande fait foi; exigez un double du bulletin de commande ou du contrat signé et surtout vérifiez que la raison sociale du vendeur (et non pas celle de l'entreprise de cars) y figure.**
Enfin (et selon les dires d'une maison de vente) il existe toujours la possibilité de retourner l'article si vous changez d'idée entretemps.
En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser, dans le canton de Fribourg, au bureau d'information des consommateurs, Fribourg, Pérolles 8, 4e étage, le mercredi de 14 h. à 17 h. (tél. 037/22 28 07), ou à Pro Senectute, Secrétariat cantonal, rue Saint-Pierre 26, 1er étage (tél. 037/22 41 53).
Et si vous désirez faire une excursion d'une journée, adressez-vous plutôt à une entreprise de cars qui organise d'agréables journées courses-surprises, mais sans vente à l'appui.

*Sources: Journal d'informations des consommateurs romands*

Anne-Colette Schaller

**BIENNE**

# Un menu varié

La continuité de l'excellente collaboration Pro Senectute — Université populaire permet à nouveau aux aînés de varier leurs activités durant l'hiver 83-84.
Il y aura 4 visites et 3 cours. Dès le 2 novembre (dépêchez-vous) débute le cours 147, *Les maladies rhumatismales.* Vous pouvez encore monter dans le train déjà en marche pour le cours 146, *Les débuts de l'aviation* les 4 et 11 novembre. Le 24 janvier 1984 aura lieu la première leçon du traditionnel cours de cuisine pour messieurs. Nous aurons en outre l'occasion d'aller au musée de Soleure et à la Bourse de Zurich, et même plus loin encore.
Dans toutes les librairies de la ville, dans les magasins Coop et ailleurs, vous obtenez gratuitement le programme bilingue de l'Université populaire.
Profitez-en. Il y a 50 (cinquante) cours en français plus une «craquée» de cours de langues: une bonne surprise! Et, le titre de la brochure-programme: *Apprendre et se rencontrer,* ça n'est pas du vent!
Alors... participez!

**NEUCHÂTEL**

# Le Locle fête son Club de loisirs

Le 22 septembre restera une date faste dans les annales de la ville du Locle. Ce jour-là, le Club des loisirs (850 membres!) fêtait son premier quart de siècle d'existence au cours d'une manifestation chaleureuse, au Temple français. Cette fête fut très réussie; elle coïncidait avec la Conférence internationale organisée par la Fédération mondiale des villes jumelées. Thème choisi: *Les personnes âgées et la vie associative;* une conférence qui dura 3 jours et groupa dans la meilleure ambiance des délégués de plusieurs pays. Mais revenons au vaillant Club des loisirs. On avait fort bien fait les choses. Un comité présidé par M. Henri Eisenring, ancien conseiller communal, avait mis sur pied un programme de qualité comprenant de la musique (Les Gais Lutrins), un groupe vocal (Les Dominos), et des allocutions pleines d'amitié et d'optimisme, dont nous donnons un reflet ci-dessous.

**L'histoire d'une révolution sociale**
Le conseiller aux Etats René Meylan, président cantonal de Pro Senectute, rappela en termes excellents la mission de la Fondation suisse pour la vieillesse: «Parfois encore, on entend parler du soi-disant *bon vieux temps.* Etes-vous certains que ce *bon vieux temps* a existé?... La belle époque où le bon vieux temps, c'était le temps où les vieillards ne bénéficiaient d'aucune assurance sociale. Sans revenu, ils tombaient à l'assistance. Devant tant de misère, quelques philanthropes ont créé au début du siècle notre Fondation Pro Senectute... Pendant 50 ans (1919-1969), Pro Senectute a déployé son activité grâce à des comités bénévoles. La récolte de fonds et leur répartition aux plus pauvres représentait une charge importante. Pro Senectute, par ses comités, a été parmi les initiateurs de notre assurance sociale vieillesse et survivants (AVS). Après des années d'effort, cette loi sociale a été acceptée par le peuple et est entrée en vigueur en 1948; une date importante pour tous les aînés... L'AVS est une étape, mais depuis son application en 1948, quelle révolution dans notre civilisation occidentale! La démographie a changé, vous le savez mieux que quiconque. Il y avait en 1900 5% de personnes âgées de 65 ans et plus. Actuellement ce taux est monté à 17%... Avec les futurs et les «jeunes» retraités, Pro Senectute doit chercher des solutions nouvelles pour que la retraite puis la vieillesse aboutissent au plein épanouissement de la personnalité...»
Après avoir constaté que la durée de la retraite s'allonge, le président Meylan enchaîne: «Il faut remplir ce temps, comment? Votre Club des loisirs, le Conseil loclois pour le 3e âge, sont la conséquence de ces changements... Pro Senectute et les responsables des 12 clubs de loisirs de notre canton ne font œuvre utile que dans la mesure où ils restent des innovateurs. Et dans la mesure où ils entraînent les aînés à se prendre en charge, à élaborer leurs activités. Les possibilités de se rendre utile sont multiples... La retraite est la continuation de la vie... Pro Senectute, les clubs et toutes les institutions qui se préoccupent des problèmes des retraités ont à **ré**-inventer la communauté... Le centre Mireval, le Club de Midi, votre Club des loisirs et d'autres associations fonctionnent grâce à ces bonnes volontés. Chômeurs, handicapés, enfants, grands vieillards solitaires attendent compréhension, partage, tendresse...»

**Des rappels du passé**
Autre allocution que celle de M. Jean Simon, président d'honneur du Club des loisirs: «Il y a une trentaine d'années, les personnes âgées souvent seules vivaient en vase clos, plus ou moins renfermées sur elles-mêmes. Elles s'habillaient en foncé, souvent en noir, et ne sortaient presque plus. Elles se croyaient déjà reléguées dans l'oubli. Sans se négliger, elles se laissaient aller. Cette mentalité a tracassé pendant de nombreuses années M. Henri Jaquet, à ce moment-là président de la commune du Locle, et M. André Tinguely, notre président actuel du Club des loisirs, qui était alors conseiller communal. Après quelques semaines de réflexion, en octobre 1958, MM. Jaquet et Tinguely se mirent d'accord pour créer un *Club des loisirs.*» Celui-ci démarra avec un capital de Fr. 300.—, entièrement fourni par les deux fondateurs du club, auxquels s'était joint M. Marc Inaebnit... Une cotisation annuelle de Fr. 3.— par membre fut décidée, et un programme établi... L'orateur rappela que «le 11 mai 1970 fut constitué le Conseil loclois pour le 3e âge, groupant l'ensemble des organisations locales intéressées au bien-être des personnes

âgées, des handicapés, etc.» Et ce conseil créa un petit journal *L'Heure paisible,* bulletin des aînés.
Le 24 novembre 1976, Le Locle apprit avec une grande tristesse le décès de M. Henri Jaquet. Son départ plongea le club dans la situation difficile de prévoir pour un certain temps le remplacement de son président. Le comité fit appel à Jean Simon, qui a accepté cette tâche de président par intérim pour une période transitoire qui dura 3 ans. «Le meilleur hommage que l'on pouvait rendre à Henri Jaquet était de maintenir le club et de continuer sa tâche...»
M. Jean Simon passa le flambeau en octobre 1979 à M. André Tinguely, un jeune président qui a su moderniser les programmes et les activités au sein du club.
M. Simon releva en terminant que, grâce au Club des loisirs, les personnes âgées ne sont plus seules. Beaucoup d'entre elles qui se croyaient presque abandonnées se retrouvent régulièrement, voire chaque jour, et passent des heures très agréables en compagnie. Au printemps, en automne, et en hiver, elles attendent le jeudi de chaque semaine qui est réservé à une séance du Club des loisirs: conférences, cinéma, théâtre, jeux de cartes, jeu de loto, causeries...»
«Aînés» présente ses félicitations au sympathique club loclois et lui souhaite un avenir plein de réussites et de satisfactions.

**VAUD**

# Préparez-vous au ski de fond

**Participez avec nous à des après-midi de marche et d'exercices...**

A partir de la mi-novembre, le Service des loisirs de Pro Senectute Vaud organise, en collaboration avec la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sports pour personnes âgées, des après-midi de marche au cours desquels des mouvements appropriés et des exercices respiratoires seront exécutés pour se préparer et se mettre en bonne forme en vue de la saison prochaine de ski de fond, dont les randonnées reprendront à la mi-janvier.
Ces marches avec exercices auront lieu dans quatre régions du canton avoisinant les villes suivantes: Lausanne, Nyon, Yverdon et Aigle. Elles seront guidées et dirigées par les moniteurs-accompagnants de ski de fond ou des monitrices de gymnastique. Bien entendu, elles sont gratuites.
Tous renseignements sur les heures et les lieux de rassemblement peuvent être obtenus auprès du secrétariat de Pro Senectute Vaud, Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21 (interne 23, M. Pierre Tâche).

**FRIBOURG**

# «Les Peupliers» et le 3e âge

Un nouveau foyer pour personnes âgées vient d'être créé à Oberried/Le Mouret, canton de Fribourg. L'initiative est d'autant plus intéressante que ce canton manque de possibilités d'accueil pour aînés. Il arrive souvent que la personne à la recherche d'un foyer n'ait pas d'autre solution que de quitter sa région pour trouver une place parfois loin de chez elle.
L'Institut «Les Peupliers» héberge actuellement pour leur scolarité ou leur formation professionnelle une quarantaine d'enfants et d'adolescentes. Dans une aile du bâtiment a été aménagé un Foyer pour personnes âgées. Les initiateurs ont eu la bonne idée de rapprocher jeunes et moins jeunes dans un même cadre de vie, tout en préservant leur autonomie. En outre, les jeunes filles en formation d'aide en hôtellerie ont l'occasion de travailler de manière très concrète et de se rendre utiles en apprenant leur métier.
Le Foyer comporte 14 chambres individuelles. Il a ouvert ses portes le 10 octobre 1983.
Parmi les services assurés par la maison, citons la pension complète et les régimes éventuels; la lingerie, la blanchisserie, l'aide et les assistances diverses. Le Foyer bénéficie d'une assistance médicale.
Tous renseignements complémentaires sont à demander au Foyer «Les Peupliers», 1724 Oberried/Le Mouret, tél. 037/33 11 43.

## Groupe de réflexion «Aînés en recherche»

(voir «Construire» du 17 août 1983)

Le groupe reprendra ses entretiens dès le lundi 7 novembre 1983, de 16 à 19 h., au Centre Pierre-Mercier.
Rens. tél. 51 17 48 et 28 77 23.

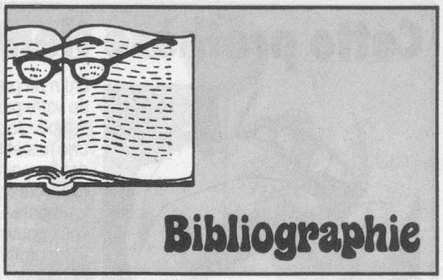


Antoinette Virieux-Reymond: **Les Grandes Etapes de l'Epistémologie jusqu'à Kant,** édité par la Fondation Simon I. Patino, rue Gambini 8, 1206 Genève.
Dans sa préface, Gérard Le Coat précise: «C'est un ouvrage d'initiation que Mme Antoinette Virieux-Reymond nous propose ici. La présentation de ces *Etapes* épistémologiques a pour objet d'aider le lecteur à reconstituer la genèse des concepts scientifiques élaborés par l'Occident de l'antiquité gréco-romaine au seuil du XIXe siècle». L'épistémologie, rappelons-le, est l'étude critique des sciences, destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée. C'est dire l'intérêt de l'ouvrage de Mme Antoinette Virieux-Reymond.

**La Pâtisserie chez Soi.** Editions Oetker S.A., Winznau. Un excellent, un précieux petit ouvrage richement illustré, qui donne de merveilleuses idées de desserts. Ce volume N° 2 est en vente au prix de Fr. 9,80 dans les magasins d'alimentation, dans les librairies, ou peut être obtenu directement auprès de l'éditeur: Oetker S.A., 4652 Winznau, tél. 062/35 12 12.

**«Collection Largevision». L'éditeur Laurence-Olivier Four à Caen, représenté en Suisse par Actapress Lausanne, propose des livres écrits en gros caractères destinés aux personnes pour lesquelles la lecture d'un livre habituel est devenue difficile. Cette collection dispose actuellement de plus de 600 titres différents, et le choix des titres est très varié. La collection Largevision propose des auteurs modernes et classiques. Citons au passage, Balzac, Bellemare, Bazin, Carles, Green, Hugo, Sabatier, Ramuz. Les libraires de Suisse romande disposent tous d'un catalogue qu'ils vous remettront volontiers. Les principales librairies tiennent déjà un certain stock. «Largevision» vous permet de redécouvrir le plaisir de la lecture à un âge où la somme des expériences vécues affine la sensibilité.**
**(Actapress, rue de la Tour 41, 1004 Lausanne.)**